



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E149373

VALABLE JUSQU'AU 06/12/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/12/1996
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 31/07/2023
100 000

Raison sociale : DE AZEVEDO
88 BIS AVENUE DU PEYROU
DOMAINE DU PEYROU
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Téléphone : 05 56 40 24 21
Portable : 06 87 73 81 36

Siret : 411 035 645 00026
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 0006728

Site Internet :
E-mail : ernestdeazevedo@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 55416992

Responsabilité légale :
DE AZEVEDO ERNESTO GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 55416992

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/11/2023

Effectif moyen : 5 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 5111 PROB | Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE | 23/11/2023 |
| 5133 | Installation de chauffe-eau thermodynamique | 07/12/2020 |
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 24/11/2022 |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE | 18/11/2020 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 01/01/2021 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 01/01/2021 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 01/01/2021 |

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.